

A.M.I.

Aide Mutuelle à l'Insertion



RAPPORT MORAL



RAPPORT D'ACTIVITES

2017

SOMMAIRE

Le rapport moral du Président -----	page 2
L'organigramme de l'Association -----	page 6
Rapport d'activités du secteur de Limoux et Montréal -----	page 11

Lotissement de Brides - LIMOUX		
La situation du lotissement	Fiche contexte	Page 13
Le Revenu de Solidarité Active	Fiche action n°1	Page 14
	Fiche bilan n°1	Page 15
L'accompagnement social des familles	Fiche action n°2	Page 20
	Fiche bilan n°2	Page 21
Lotissement Saint-Loup - MONTREAL		
La situation du lotissement	Fiche contexte	Page 23
Le Revenu de Solidarité Active	Fiche action n°1	Page 24
	Fiche bilan n°1	Page 25
L'accompagnement social des familles	Fiche action n°2	Page 30
	Fiche bilan n°2	Page 31
« Accompagnement social des 19 familles à la prise de possession des logements et à leur appropriation »	Fiche action n°3	Page 33
	Fiche bilan n°3	Page 34
« Accompagnement social au logement des 19 familles résidentes du Lotissement Saint-Loup »	Fiche action n°3bis	Page 36
	Fiche bilan n°3bis	Page 37

RAPPORT MORAL 2017

Paul COHEN
Président départemental

« Le poète a toujours raison, qui voit plus haut que l'horizon ... »

Pour cette Assemblée Générale, il m'a paru intéressant de vous présenter l'A.M.I. dans sa dynamique au travers de ses actions diversifiées et innovantes, toujours dans un partenariat riche avec les nombreux opérateurs du territoire audois.

Ainsi, je souhaite mettre l'accent sur la volonté de notre association de se projeter dans l'avenir en vous exposant quelques actions d'utilité sociale qui ont été mises en place en 2017 et qui vont continuer à se développer.

Tout d'abord, et comme vous le savez, l'année 2017 a été marquée par le changement de direction. Michel GRABIE a fait valoir ses droits à la retraite et Samir CHERGUI, notre nouveau Directeur, a repris le flambeau de l'A.M.I..

Un temps d'adaptation a permis au Directeur d'effectuer un diagnostic précis de l'ensemble des structures régies par notre association.

Ce diagnostic a impliqué un plan d'actions projectif et stratégique que nous avons présenté avec le Directeur à l'ensemble du personnel. Ce plan prend en compte les conditions nécessaires pour traduire en actes non seulement nos valeurs associatives, les orientations des politiques publiques, les recommandations des bonnes pratiques professionnelles, mais aussi pour permettre au personnel d'avoir une vision et un cap comme objectif commun. Au demeurant, il est clair que l'on ne réalise pas pleinement nos actions tant que l'on n'a pas transformé ce qui existait.

Au demeurant, il est de notre responsabilité de veiller à l'évolution constante de l'A.M.I. au regard des besoins émergents des habitants des différents quartiers où nous sommes implantés, des logiques de parcours personnalisés et d'accompagnements collectifs. Aujourd'hui, notre devise pourrait se résumer à « qui ne progresse pas, régresse ».

L'évolution législative qui renforce les droits de l'usager - et une meilleure prise en compte de la citoyenneté des personnes - entraîne de profondes mutations de nos modes de fonctionnement.

En ce sens, réajuster une organisation d'accompagnement a engagé, depuis un an, notre Directeur dans cette conduite au changement progressif pour développer des prestations d'offre de service en adéquation avec les besoins identifiés.

Cela constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des différentes structures de l'action sociale dans notre territoire.

L'A.M.I. a réinterrogé toute son organisation multi-sites, notamment dans le cadre de l'articulation des fonctions et des compétences.

Pour l'A.M.I., il s'agit d'anticiper un véritable changement, impliquant une réadaptation de nos pratiques et de notre posture professionnelle en plaçant le changement au cœur de la vie de chacun de nos Centres Sociaux qui, bientôt interviendront essentiellement, en dehors de cités où vit la communauté gitane.

Le principal défi a consisté à faire participer nos collaborateurs à un travail de réflexion et de co-construction autour des modalités d'accompagnement et surtout de **notre Projet Associatif « Cap 2021 »**.

Notre futur Projet Associatif reste un pilier fondamental pour mobiliser l'ensemble des administrateurs, des salariés, des usagers et des partenaires.

Il devra œuvrer à la promotion des valeurs associatives de l'A.M.I. mais aussi mettre en évidence notre savoir-faire professionnel, élaboré depuis la création de l'Association en 1964.

Pour illustrer mes propos, je souhaiterais citer quelques exemples **d'actions inclusives d'insertion socio-professionnelle et de médiation** qui ont récemment été mises en place.

Impulsée par « **le tout numérique** » et la dématérialisation, l'activité numérique a été un choix d'action d'accompagnement individuel et collectif pour lutter contre « l'illectronisme ». L'illectronisme, voilà un mot barbare qui est la conséquence de l'évolution de notre société moderne : un nouvel illettrisme qui se traduit par le manque de maîtrise de l'objet informatique. Quand on parle d'illectronisme, on pense à des gens qui sont déconnectés, des migrants, des personnes sans résidence stable, des êtres qui vivent dans des zones rurales, des décrocheurs scolaires, des bénéficiaires du RSA, des personnes vulnérables ... en fait, beaucoup de monde.

Face à ce phénomène, l'A.M.I. a développé des actions au sein des centres sociaux, en partenariat avec les associations, la CAF et les services publics, pour lutter contre la fracture numérique, qui est une nouvelle forme d'exclusion. L'action a, me semble-t-il, un aspect utile et incontournable que l'A.M.I. a aussitôt pris en compte.

Je voudrais évoquer également **les accompagnements des parcours scolaires**, ces actions que nous améliorons au fil des ans pour lutter contre le décrochage scolaire.

Elles sont fondamentales pour combattre l'exclusion et toutes les formes de discrimination et de repli communautaire.

Même si l'action intègre l'accessibilité à la connaissance et à la culture pour les enfants et adolescents, elle s'attache à l'aide et au soutien scolaire, clés de la réussite pour une bonne insertion et un avenir meilleur.

En effet, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire - le C.L.A.S. - est un des moyens financé par la politique de la ville (CAF, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Communes et Communautés d'Agglomération pour les Quartiers Prioritaires de la Ville) pour lutter contre le décrochage scolaire, l'absentéisme, la démission parentale ...

Pour l'A.M.I., ces actions ont pour objet l'accompagnement des familles à la prise de conscience de leur responsabilité parentale et le maintien des liens entre elles-mêmes, leurs enfants et les écoles. A l'exemple du Centre Social de BERRIAC, l'accompagnement de 10 à 15 enfants et adolescents dans leur parcours scolaire, les a amenés à réaliser une pièce de théâtre et un film d'animation à partir d'un conte dont le titre est « Le lion se prend pour le roi ».

Pour citer encore **des actions dites inclusives**, je souhaiterais évoquer des initiatives développées au sein des quartiers de Razimbaud et de Baliste qui intègrent parfaitement les valeurs de l'A.M.I.. A travers les fêtes populaires, telles que la « fête des voisins », ou « la fête de la musique », mais aussi des animations globales ponctuelles en période de vacances scolaires, nos travailleurs sociaux défendent, en coopération avec leurs partenaires, les valeurs fondamentales de notre société. Le

Centre Social de Narbonne a su donner du sens - lors de la fête de la Saint-Jean sur le quartier de Razimbaud - au concept de « faire société ensemble » pour lutter contre la stigmatisation.

Le Centre Social de Lézignan s'est appuyé sur les bienfaits de l'art. Sous le thème « Envolée d'hirondelle », la galerie d'art « le CLAP » de Paraza, l'A.M.I. et l'APAJH 11 ont mis en œuvre des ateliers artistiques durant plusieurs mois pour l'ensemble des enfants et préadolescents de la cité Escouto Can Plaou et de l'IME de Pépieux.

Que dire aussi **des actions dites d'insertion socio-professionnelle ?**

Notre association a décidé d'engager une démarche qualité pour les suivis et les évaluations du parcours des bénéficiaires du RSA dont le département nous a confié 300 mesures.

Soutenue par le conseil d'administration, c'est une ambition de notre Directeur et de toute l'équipe, d'optimiser ces accompagnements.

Cette démarche est la condition nécessaire pour être au plus près des besoins des usagers. Plusieurs réunions de réflexion ont été programmées pour co-construire en équipe des supports innovants et harmonisés, en vue de soutenir, aider et accompagner l'utilisateur dans le cadre de son contrat d'engagement.

Bien au-delà, il est question de s'inscrire réellement dans un accompagnement personnalisé intégrant une dynamique territoriale et partenariale pour réduire les ruptures de parcours et promouvoir toutes les chances pour lever les freins, non seulement à l'emploi mais aussi à l'accessibilité à une vie sociale.

Ainsi, il est question pour les référents d'insertion, de traiter l'ensemble des mesures confiées par le Conseil Départemental et de définir avec le bénéficiaire du RSA son contrat d'engagement avec des objectifs concertés.

Vous l'aurez compris, l'A.M.I. s'est engagée à développer une organisation de services pour favoriser l'inclusion des personnes dans la société et l'accessibilité au droit commun.

Pour compléter son offre, notre association s'est dotée de **2 ateliers-chantiers d'insertion** pour promouvoir une insertion par l'activité économique.

L'atelier **A2Mains**, créé en 2013, qui propose une activité autour de la rénovation de meubles pour leur donner une seconde vie, est situé au cœur de la ville de Narbonne, à la rue Racine. Malgré le succès de cette structure, nous n'arrivons pas à équilibrer son budget, par un manque de financement.

Dans le cadre de notre partenariat avec la Fondation Orange, nous avons développé un support informatisé nous permettant une bonne gestion des stocks et une meilleure communication externe, avec un site internet digne de ce nom, réalisé par un salarié d'Orange mis à la disposition de l'association.

L'équipe d'A2Mains a participé le 13 décembre 2017 à une manifestation - « Marché Solidaire » - sur le parvis d'INESS, réunissant l'ensemble des structures de l'Insertion par l'Activité Economique du territoire du Grand Narbonne.

Le chantier **EVaL** intervient sur la pinède de Lézignan-Corbières. Une équipe de 8 salariés, sous la responsabilité d'un encadrant technique, en coopération avec un agent forestier de l'ONF, contribuent non seulement à la valorisation du patrimoine mais aussi à la prévention des risques d'incendie. En collaboration avec la Commune de Lézignan-Corbières, le chantier EVaL participe à l'intérêt général d'un territoire et à l'accompagnement des personnes en difficulté d'insertion.

Enfin, l'A.M.I. a poursuivi et développé diverses **actions de médiation** significatives à Limoux, Montréal, Carcassonne et Narbonne, actions décrites dans le rapport d'activités de l'exercice 2017.

Arrivé au terme de ce rapport moral, il m'est agréable de dire que notre conseil d'administration comme nos salariés n'ont pas à rougir du travail accompli et se réjouissent des pistes nouvelles qui sont en train de se dessiner pour améliorer encore plus notre prestation de service.

Oui, il est de notre devoir de transformer nos concepts associatifs centraux en actions réelles.

A l'instar de Jean Ferrat, nous pouvons dire que l'A.M.I. essaie toujours de voir plus loin ... plus haut que l'horizon.

ORGANIGRAMME DE L'A.M.I. - 2017

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame	Maguy	ABAD	Monsieur	Claude	GENSANA
Madame	Corinne	ALCAYDE	Madame	Andrée	IBAL
Monsieur	Roger	BRUNEL	Madame	Manuelle	JALABERT
Madame	Many	CALAS	Madame	Denise	MADAULE
Monsieur	Jean-Paul	CHALULEAU	Madame	Florence	METADIER DE SAINT DENIS
Madame	Claude	CHAUSSONNET	Monsieur	Emmanuel	MIRAGLIOTTA
Monsieur	Paul	COHEN	Monsieur	Robert	PEREZ
Monsieur	Robert	COLOMBIES	Madame	Michèle	RIGAÏL
Madame	Annie-Claude	DE CHIVRÉ	Madame	Fabienne	SAUTEL
Madame	Flora	DELMOULY	Madame	Christiane	SOULA
Monsieur	Michel	ESCANDE	Monsieur	Christian	TARBOURIECH
Monsieur	Frantz	FOUGERES	Monsieur	Thibault	TORNABENE
Monsieur	Charles-Henri	GALMICHE	Monsieur	Jean-Paul	VILLELLAS
Monsieur	Antoine	GEA	Monsieur	Raymond	VILLEROUGE

2. BUREAU

Président :	Monsieur	Paul	COHEN
Vice-Présidents :	Madame	Annie-Claude	DE CHIVRÉ
	Monsieur	Frantz	FOUGERES
Secrétaire :	Monsieur	Antoine	GEA
Secrétaire Adjointe :	Madame	Florence	METADIER DE SAINT DENIS
Trésorier :	Monsieur	Emmanuel	MIRAGLIOTTA
Trésorière Adjointe :	Madame	Manuelle	JALABERT
Membres :	Madame	Maguy	ABAD
	Monsieur	Roger	BRUNEL
	Monsieur	Michel	ESCANDE
	Monsieur	Claude	GENSANA
	Madame	Michèle	RIGAÏL
	Monsieur	Jean-Paul	VILLELLAS

3. BUREAU DES COMITES LOCAUX CONSULTATIFS

BERRIAC	Présidente	Madame	Annie-Claude	DE CHIVRÉ
	Secrétaire	Monsieur	Jean-Paul	VILLELLAS
	Membres	Monsieur	Régis	ALQUIER
		Monsieur	Jean	AMIEL
		Monsieur	Philippe	CAZANAVE
		Monsieur	Paul	COHEN
		Monsieur	Bernard	COLIN
		Monsieur	Bernard	FESQUET
		Monsieur	Claude	MAMET
		Monsieur	Jean-Marie	MERCADAL
		Monsieur	Emmanuel	MIRAGLIOTTA
		Monsieur	Robert	PEREZ
		Monsieur	Thibault	TORNABENE

LEZIGNAN-CORBIERES	Présidente	Madame	Michèle	RIGAÏL
	Secrétaire	Monsieur	Antoine	GEA
	Membres	Monsieur	Paul	COHEN
		Monsieur	Jean	DE MARCILLAC
		Madame	Marie-Claude	DE MARCILLAC
		Madame	Sylvette	ESPEUT
		Monsieur	Charles-Henri	GALMICHE
		Madame	Jeanne	GARCIA
		Madame	Denise	MADAULE
		Monsieur	Joseph	NABARLAS
		Madame	Hélène	NESTI
		Madame	Josette	PONS
		Monsieur	Robert	SANS
		Madame	Françoise	VIEULES
		Monsieur	Léonce	XIMENEZ

NARBONNE	Président	Monsieur	Frantz	FOUGERES
	Secrétaire	Madame	Florence	METADIER DE SAINT DENIS
	Membres	Madame	Maguy	ABAD
		Madame	Muriel	ALARD
		Madame	Corinne	ALCAYDE
		Monsieur	Patrick	BENASSIS
		Monsieur	Roger	BILBE
		Monsieur	Roger	BRUNEL
		Madame	Many	CALAS
		Madame	Claude	CHAUSSONNET
		Monsieur	Paul	COHEN
		Monsieur	Robert	COLOMBIES
		Monsieur	Claude	GENSANA

Madame	Dolorès	GENSANA
Monsieur	Pierre	GIRE
Madame	Manuelle	JALABERT
Madame	Gisèle	JEANET
Monsieur	Akli	KACI
Monsieur	Thierry	MAURY
Docteur	Dominique	METADIER DE SAINT DENIS
Monsieur	Christian	TARBOURIECH
Monsieur	Raymond	VILLEROUGE

LIMOUX	Présidente	Madame	Andrée	IBAL
	Membres	Monsieur	Paul	COHEN
		Monsieur	François	DELAURIER
		Monsieur	Charles-Joseph	LAMBERT
		Monsieur	Jean	LAMBERT
		Monsieur	Joseph	LAMBERT
		Monsieur	Jean	MONTAHUC
		Monsieur	Paul	PHILIPPOT

MONTREAL	Membres du C.L.C	Monsieur	Paul	COHEN
		Madame	Simone	SACAZE
		Madame	Marie-Rose	SAUZEDE
		Madame	Christiane	SOULA

4. AUTRES COMMISSIONS

<u>DU PERSONNEL</u>	Président	Monsieur	Paul	COHEN
	Membres	Madame	Michèle	RIGAÏL
		Monsieur	Antoine	GEA
		Monsieur	Claude	GENSANA
	Directeur	Monsieur	Thibault	TORNABENE
		Monsieur	Michel	GRABIÉ (jusqu'au 30/04/2017)
Monsieur		Samir	CHERGUI (depuis le 30/03/2017)	
<u>FINANCIERE</u>	Président	Monsieur	Paul	COHEN
	Trésorier	Monsieur	Emmanuel	MIRAGLIOTTA
	Membres	Madame	Manuelle	JALABERT
		Madame	Michèle	RIGAÏL
	Directeur	Monsieur	Michel	GRABIÉ (jusqu'au 30/04/2017)
		Monsieur	Samir	CHERGUI (depuis le 30/03/2017)
Comptable	Madame	Marina	COSTA	

5. PERSONNEL SALARIE

<u>SIEGE</u>	Directeur	Michel Samir	GRABIÉ (jusqu'au 30/04/2017) CHERGUI (depuis le 30/03/2017)
	Chargée de projet	Nathalie	BEYRIERE
	Comptable	Marina	COSTA
	Secrétaire administrative	Emmanuelle Pauline	DUROC (congé de formation depuis 09/2017) HUOT (remplaçante depuis 09/2017)
	Animatrice « Animations Collectives Familles »	Aurélie Samantha Man	GOTTI (depuis 07/2016) BILON (remplaçante du 21/02 au 11/07/2017) RACHID AHMED (remplaçante du 25/07 au 12/10/2017)
	Personnel d'entretien	Aïcha	ZEROUALI
	<u>Centre Social BERRIAC</u>	Travailleur social	Bruno
"		Eusébia	MUNOZ
Référente d'insertion socio professionnelle RSA		Ghislaine	PINCHON
Chauffeur		Antoine	MAILHE
Personnel d'entretien		Laetitia	CREYGOLLES
<u>Centre Social LEZIGNAN</u>	Travailleur social	Maité	PALLIER (coordinatrice)
	"	Aurélie	LEITERER (congé parental depuis 06/2016)
	"	Mathilde	MARQUES (remplaçante depuis 07/2016 puis congé maternité et parental depuis 09/2017)
	"	Audrey	MOCQUET (remplaçante depuis 09/2017)
	Référent d'insertion socio professionnelle RSA	Yousef	DEBZA
	Personnel d'entretien	Jacques Alexandre Marie	GARCIA (jusqu'au 31/07/2017) NARVARLAS (depuis le 01/09/2017) GIMENEZ
<u>Centre Social NARBONNE</u>	Travailleur social	Thierry	BASCOU (coordinateur)
	"	Françoise	FRASLIN
	"	Myriam	CAVAYE
	Référent d'insertion socio professionnelle RSA	Yousef	DEBZA
	Adulte-relais	Cheikh Keinde Céline	NIANG (jusqu'au 30/05/2017) BARRA (depuis le 09/10/2017)
	Personnel d'entretien	Aïcha	ZEROUALI
<u>Atelier d'insertion A2Mains</u>	Encadrant technique	Jean-Marc	ROCA
	Coordinateur	Laurent	HEBERT
8 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion			
<u>Chantier d'insertion EVAL</u>	Encadrant technique	Mickaël	PAYET
	Coordinateur	Laurent	HEBERT
8 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion			
<u>Accompagnement Social au Logement MONTREAL</u>	Travailleur social	Véronique Colette	FOSTY (jusqu'au 16/06/2017) CHARLES (depuis le 01/09/2017)
	<u>Action « FOCALÉ »</u>	Conseillère en insertion professionnelle	Sarah Edith Jeanne

REMERCIEMENTS

L'Aide Mutuelle à l'Insertion est reconnaissante envers tous ceux qui l'ont aidée par leur soutien moral, leur militantisme et leur participation financière.

Elle remercie tout particulièrement :

- ✧ La Préfecture de l'Aude et les Sous-préfectures de Limoux et Narbonne
- ✧ Le Département de l'Aude, le Pôle des Solidarités
- ✧ La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude
- ✧ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- ✧ La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi en Languedoc-Roussillon (DIRECCTE)
- ✧ Le Fonds Social Européen
- ✧ Le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires
- ✧ Les Services Départementaux de l'Education Nationale et le CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs)
- ✧ Domitia Habitat et son personnel
- ✧ Habitat Audois et son personnel
- ✧ Le Grand Narbonne et son personnel :
 - ↳ Les différents services d'IN'ESS
 - ↳ Le Contrat de Ville
- ✧ Carcassonne Agglo et son personnel
- ✧ La Communauté de Communes du Limouxin et Saint-Hilairois et son personnel
- ✧ La Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois et son personnel
- ✧ Les Municipalités de BERRIAC, BRAM, CARCASSONNE, LEZIGNAN-CORBIERES, LIMOUX, MONTREAL et NARBONNE
- ✧ Le Pôle Emploi
- ✧ La Mission Locale Jeunes du Grand Narbonne
- ✧ La Mission Locale Ouest Audois (MLOA)
- ✧ La FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et Gens du Voyage)
- ✧ Les Fondations Orange
- ✧ Les adhérents et les bénévoles qui nous aident dans notre mission d'intérêt général
- ✧ Les équipes médicales et sociales qui interviennent dans nos Centres Sociaux
- ✧ Les enseignants qui ont en charge la scolarité des enfants et adolescents
- ✧ Le Théâtre, Scène Nationale de Narbonne
- ✧ Le Musée des Beaux-Arts de Carcassonne
- ✧ Tous nos partenaires locaux
- ✧ Les salariés de l'A.M.I.

LOTISSEMENT DE BRIDES 11300 LIMOUX



LOTISSEMENT SAINT-LOUP 11290 MONTREAL



- ✍ *Colette CHARLES*
- ✍ *Véronique FOSTY*
- ✍ *Ghislaine PINCHON*

Lotissement de Brides - LIMOUX

La situation du lotissement

Fiche contexte

<p>Nombre de familles au 31 décembre 2017</p>	<p>11 familles pour 10 logements. Un jeune couple (sans enfant) est installé en caravane sur la parcelle de la mère de madame. Total : 31 personnes : - 20 adultes (10 hommes + 10 femmes) - 11 mineurs (6 garçons + 5 filles)</p>								
<p>Habitat</p>	<p>10 logements HLM gérés par Habitat Audois depuis octobre 2011. Chaque famille est locataire de son logement : une maisonnette de 30 m² sur une parcelle de 200 m² pouvant accueillir 2 caravanes. Loyer = 241,08€/mois, soit 192,71 € de loyer principal + 42,12 € de charges locatives et de jardin. Il faut ajouter 6,25 € pour l'entretien préventif. L'APL couvre en partie les frais de loyer de chaque famille. Pas de changement de locataire au lotissement de Brides ces derniers mois. Les familles sont stables dans leur logement, qui, pour la plupart, sont bien entretenus. Chaque famille possède une assurance habitation. 2 jeunes couples avec enfants (qui vivaient sur la parcelle des parents) ont intégré un logement indépendant. 1 en appartement au centre-ville de Limoux, 1 en maison sur la commune de Pomy (suivi rapproché de la famille par la référente RSA).</p>								
<p>Situation sociale et emploi</p>	<p>Les situations sociales et professionnelles n'ont guère évolué ces derniers mois. La privation d'emploi couplée au manque de savoir de base restent les difficultés majeures. Sur les 20 adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 personnes sous référence RSA/A.M.I. avec un contrat d'engagement et 3 RSA activité (travailleurs indépendants suivis par la BGE) - 3 retraités - 5 jeunes ayants droits dont 2 dans le dispositif « Garantie Jeunes » suivis par la MLOA (Mission Locale Ouest Audois) - 3 salariés - 1 bénéficiaire de l'AAH <p><u>Problématique :</u> Le poids de l'origine sociale et culturelle pèse sur le destin professionnel de cette communauté.</p>								
<p>Scolarité</p>	<p>10 enfants dont 8 en âge d'être scolarisés (aucun enfant en âge d'aller à l'école primaire)</p> <table border="1" data-bbox="504 1608 1431 1749"> <tr> <td>Ecole maternelle J. Moulin + école maternelle de Pieusse</td> <td>3 élèves</td> </tr> <tr> <td>Collège de Limoux SEGPA</td> <td>1 élève</td> </tr> <tr> <td>Collège de Limoux + collège de Quillan</td> <td>3 élèves</td> </tr> <tr> <td>Centre d'apprentissage de Lézignan</td> <td>1 élève</td> </tr> </table> <p>Un transport scolaire assuré matin et soir pour les collégiens. L'accompagnement aux écoles maternelles est assuré par les familles.</p>	Ecole maternelle J. Moulin + école maternelle de Pieusse	3 élèves	Collège de Limoux SEGPA	1 élève	Collège de Limoux + collège de Quillan	3 élèves	Centre d'apprentissage de Lézignan	1 élève
Ecole maternelle J. Moulin + école maternelle de Pieusse	3 élèves								
Collège de Limoux SEGPA	1 élève								
Collège de Limoux + collège de Quillan	3 élèves								
Centre d'apprentissage de Lézignan	1 élève								
<p>Partenariat</p>	<p>Travail étroit avec l'équipe du CMS de Limoux et de l'Antenne Locale d'Insertion de Limoux, la Boutique de Gestion (BGE), le Parchemin, le Lieu Ressources Insertion, Habitat Audois, les établissements scolaires, la communauté de communes de Limoux, les médecins de ville (à la demande de l'utilisateur).</p>								

Lotissement de Brides - LIMOUX

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche action n°1

Axe du PDI	Axe 1 - Mesure 1
Personnes chargée(s) de l'action	1 référent RSA
Temps passé en heure et en ETP	4,75 heures, soit 0,135 ETP
Présentation générale de l'action	<p>L'A.M.I. bénéficie de la mission de référent d'insertion socio-professionnelle.</p> <p>Les habitants du lotissement de Brides sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.</p> <p>Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un parcours personnalisé. - déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours. - établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Conseil Départemental - suivre les parcours et les renouvellements des contrats d'engagement.
Objectifs	<p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local :</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté. - apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes. <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes rencontrés.</p>
Mise en œuvre	<p>Un référent d'insertion, un bureau mis à disposition au CMS de Limoux garantissant la confidentialité.</p> <p>Horaires : mardi matin sur rendez-vous.</p> <p>Utilise la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation.</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion.
Public visé	Les habitants du lotissement de Brides sous référence RSA/A.M.I. autres orientations de l'ALI.
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à environ 30 bénéficiaires du RSA par an.
Places disponibles	Selon les situations et le parcours de chacun.
Modalités d'entrée dans l'action	Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion.
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Lotissement de Brides - LIMOUX

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°1

Les chiffres du RSA

	1er SEMESTRE		2ème SEMESTRE		ANNEE 2017	
Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement	34		35		35*	
Nombre de bénéficiaires (Allocataires, conjoints, enfants)	79		80		80*	
Nouveaux entrants	0		4		4	
Nombre de contrats validés en A.L.I.	15		21		36	
Nombre de contrats ajournés en A.L.I.	0		0		0	
Taux de contrats validés	100%		100%		100%	
Nombre de suspensions	0		0		0	
Demande de FAI** + APRE***	0		0		0	
Sorties dispositif	3		2		5	
RSA différentiel	18		21		20*	
SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT	125		131		256	
VIE FAMILIALE ET SOCIALE	48	38%	49	37%	97	37,8%
Améliorer la gestion du quotidien	8	16,6%	10	20%	18	18,5%
Connaître ses droits et pouvoir les utiliser	8	16,6%	8	16%	16	16,4%
Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi	26	54%	26	53%	52	53,6%
Participer à l'environnement social, à la vie sociale	6	12,5%	5	10%	11	11,3%
LOGEMENT	15	12%	14	10%	29	11,3%
Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir	3	20%	2	14%	5	17%
Etre en mesure de payer ses charges de logement	12	80%	12	85%	24	82,7%
SANTE	21	16,8%	29	22%	50	19,5%
Se soigner	6	28,5%	8	27%	14	28%
Accéder à une couverture sociale	15	71%	21	72%	36	72%
BUDGET	16	12,8%	15	11%	31	12,11%
Gérer son budget	12	75%	13	86%	25	80%
Résorber son endettement	4	25%	2	13%	6	19%
INSERTION PROFESSIONNELLE	25	20%	24	18%	49	19,14%
Engager une démarche vers l'emploi	6	24%	4	16,6%	10	20%
Définir un projet professionnel	4	16%	4	16,6%	8	16%
Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences prof.	0	0%	1	4%	1	2%
Se former	0	0%	1	4%	1	2%
Créer ou développer une activité	13	52%	12	50%	25	51%
Accéder ou se maintenir dans l'emploi	2	8%	2	8%	4	8%

* moyenne

** FAI = Fonds d'Aide à l'Insertion

*** APRE = Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi

VIE FAMILIALE ET SOCIALE37,8%

- Accompagnement social individuel : lecture et rédaction du courrier, aide et suivi des démarches administratives.
- Mise en relation des bénéficiaires du RSA avec le Lieu Ressources Insertion, le Bureau d'Accueil et d'Insertion par le Logement (BAIL), le CMS service PMI.
- Montage de dossier retraite (1 allocataire).

LOGEMENT11,3%

- Poursuite de l'accompagnement individuel des locataires du lotissement de Brides (gestion des assurances logement), échanges / médiations avec Habitat Audois.
- Suivi des Fonds Uniques Logement énergie (3 allocataires) en lien avec l'assistante sociale de secteur.
- Changement de distributeur d'eau : Véolia remplace la Saur sur la commune de Limoux depuis le 01/08/2017. Echanges avec les deux distributeurs / dossiers en attente / problème de facturation.

SANTE19,5%

- Renouvellement de la Couverture Mutuelle Universelle-Complémentaire (CMU-C) pour 22 personnes bénéficiant du RSA, demande d'aide à la complémentaire santé (3 personnes).
- Echange et montage de dossiers avec le Régime Social des Indépendants (RSI) pour la couverture sociale des travailleurs indépendants.
- Travail avec le service de l'Apard, fournisseur de matériel médical (oxygène à domicile).

BUDGET12,11%

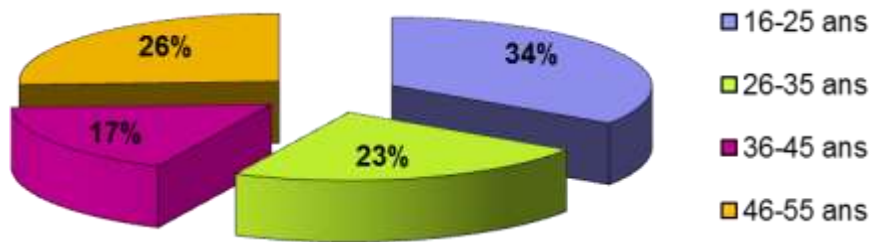
- Traitement des questions budgétaires avec les usagers demandeurs (échéanciers eau, EDF)
- Soutien dans les demandes « d'aide à la vie quotidienne »

INSERTION PROFESSIONNELLE19,14%

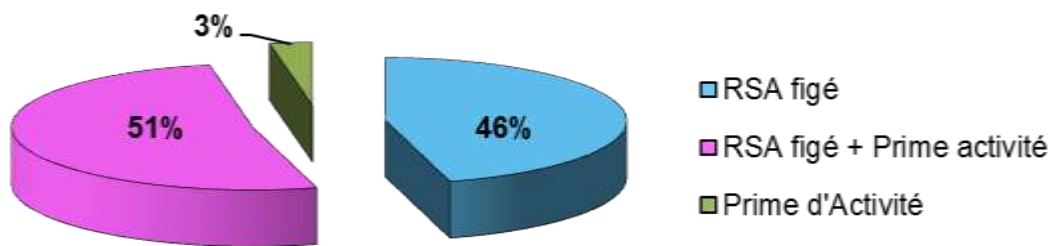
- Suivi et orientation des bénéficiaires du RSA auto-entrepreneurs en lien avec la BGE Ouest Audois.
- Accompagnement et orientation des jeunes à la Mission Locale Ouest Audois (MLOA).
- Accompagnement et rédaction de la Fiche Régionale d'Orientation et de Prescription (FROP) pour un bénéficiaire du RSA qui entre au chantier d'insertion du Parchemin le 15 juillet 2017 et pour le positionnement sur le chantier de Limoux au 1^{er} février 2018 d'un bénéficiaire du RSA incarcéré.



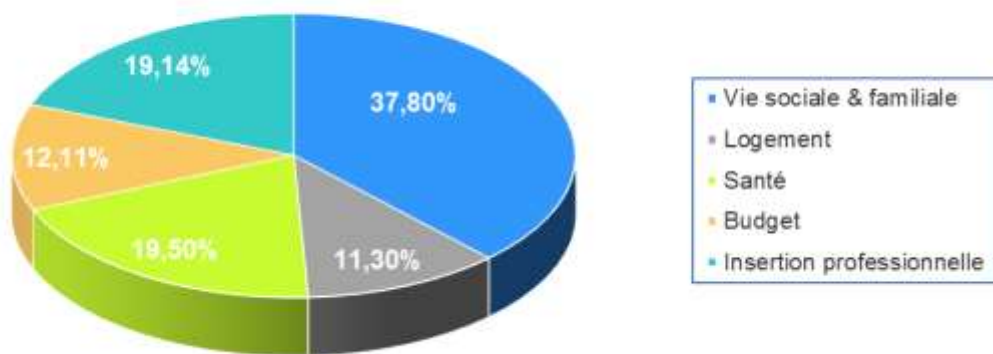
Répartition selon les tranches d'âge
ALI Pays Haute Vallée de l'Aude et de Limoux



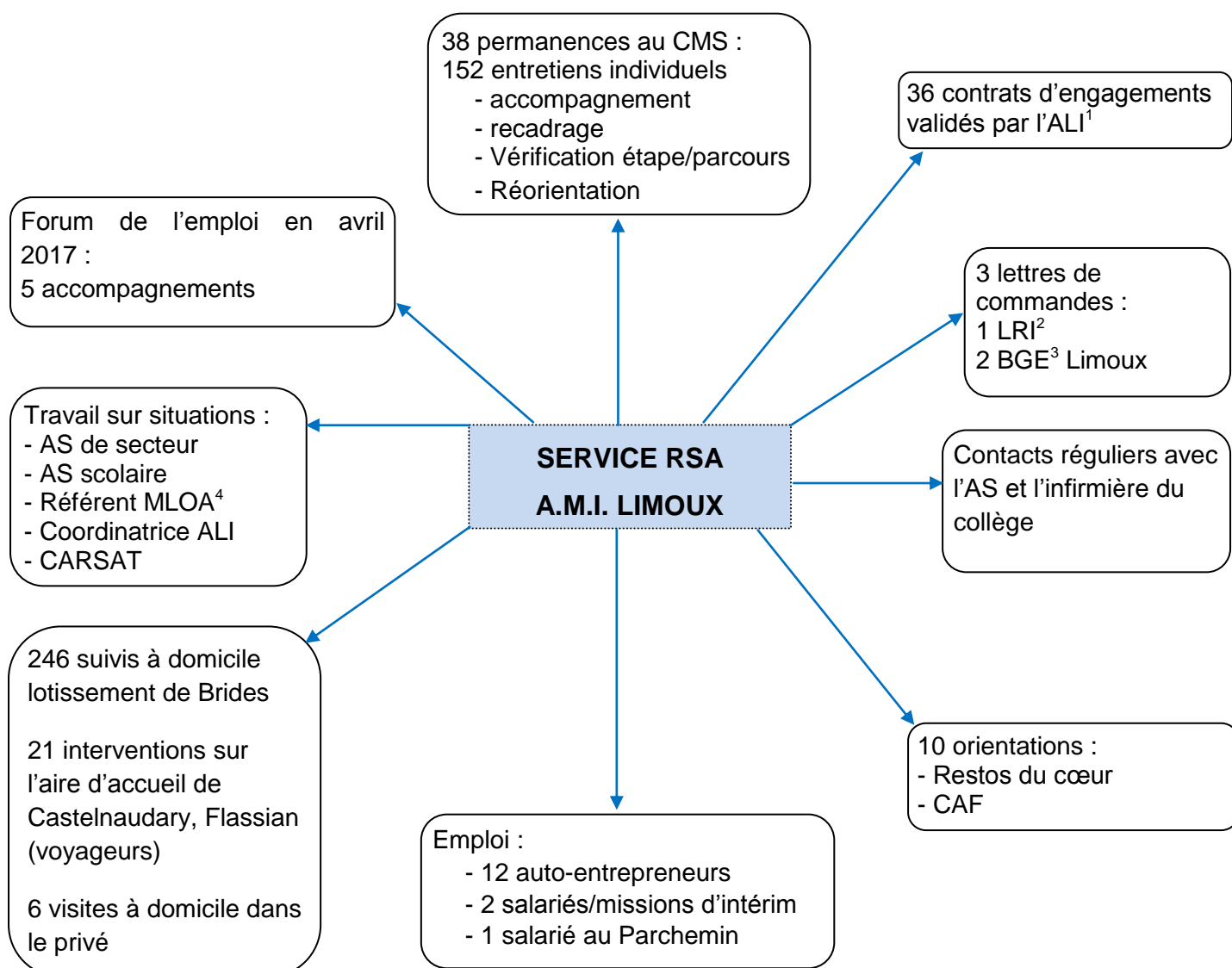
Répartition selon la nature du RSA
ALI Pays Haute Vallée de l'Aude et de Limoux



Grandes orientations du contrat d'engagement



PERSONNES MISES EN RAPPORT AVEC LES STRUCTURES PERTENAIRES
DANS LE CADRE DU RSA EN 2017



¹ALI = Antenne Locale d'Insertion

²LRI = Lieu Ressource Insertion

³BGE OUEST AUDOIS = Boutique de Gestion Espace à Castelnaudary (Aide à la création ou à la reprise d'entreprise)

⁴MLOA = Mission Locale Ouest Audois

Tableau 1 : nombre et répartition des personnes sorties du portefeuille au 31/12/2017

(Indicateurs quantitatifs concernant la typologie des sorties* de portefeuille des RISP** dans l'année)

Motifs des sorties des portefeuilles	Nombre de personnes sorties
Sorties en CUI	/
Sorties en CDD > ou égal à 6 mois ou en CDI	/
Déménagement hors département	4
Augmentation de ressources liées au travail	/
Augmentation des ressources hors travail	1 (retraité)
↳ Dont AAH et invalidité	/
Augmentation des ressources du foyer	/
Radiation CAF pour autre motif	/
Sorties vers autre référence socioprofessionnelle	/
↳ Dont sortie vers Référent CMS	/
↳ Dont sortie vers autre RISP	/
Sorties vers référence Pôle Emploi	/

* Sachant que c'est la sortie la plus "valorisante" pour la personne qui sera prise en compte (pas de sortie pour motif « Formation »).

** RISP = Référence d'Insertion Socioprofessionnelle et Professionnelle

Tableau 2 : évolution de parcours des personnes non sorties du portefeuille au 31/12/2017

(Indicateurs qualitatifs liés à l'évolution du parcours pour toutes les personnes non sorties du portefeuille dans l'année)

Indicateurs d'évolution	Nombre de personnes concernées	
Nombre de personnes ayant engagé au moins une démarche d'insertion	35	
↳ Dont engagement de démarches de soin	9	
↳ Dont RQTH* obtenue	/	
↳ Dont accès à un logement adapté	3	
↳ Dont freins garde d'enfants résolus	/	
↳ Dont permis B acquis	/	
↳ Dont Autonomie des déplacements acquise	/	Nombre total de formations (1)
↳ Dont Formation (s) qualifiante (s) ou non qualifiante (s)	/	
↳ Dont Périodes d'emploi < à 6 mois	13	
↳ Dont autre indicateur d'évolution positive **	10	
Nombre de personnes n'ayant pas engagé de démarche d'insertion	2	

* RQTH = Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

** personnes s'étant (re)mobilisées sur l'année en dehors des autres indicateurs

(1) il s'agit du nombre total de formations ou périodes d'emploi (et non du nombre de jours)

Lotissement de Brides - LIMOUX

L'accompagnement social des familles

Fiche action n°2

Axe du PDI	Axe 1 – Mesure 1
Personnes chargée(s) de l'action	1 référent RSA
Temps passé en heure et en ETP	4 heures, soit 0,114 ETP
Présentation générale de l'action	<p>La référente RSA intervient sur site ou dans les caravanes à la demande des personnes.</p> <p>Ces temps de rencontre permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi des allocataires RSA ou d'un membre de la famille - la connaissance fine des problématiques familiales - la mobilisation d'un partenariat de proximité afin d'apporter des réponses au plus près des problématiques - la proposition d'une action sociale globale pour l'ensemble des habitants du terrain
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien.</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser.</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille.</p> <p>Participer à l'environnement social et à la vie sociale.</p>
Mise en œuvre	Un référent d'insertion socioprofessionnelle, sur site, le mardi après-midi.
Résultats attendus	<p>Acquisition et développement de compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes.</p> <p>Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial.</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture vers l'extérieur).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...).</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p>
Public visé	Les habitants du lotissement de Brides et autres personnes orientées par l'Antenne Locale d'Insertion.
Nombre de participants prévus	Selon les demandes.
Places disponibles	Selon les situations et les problématiques rencontrées.
Modalités d'entrée dans l'action	Selon les problématiques et urgences à traiter.
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Lotissement de Brides - LIMOUX

L'accompagnement social des familles

Fiche bilan n°2

Résultats chiffrés

11 familles résident sur le lotissement – 246 suivis réalisés à domicile.

3 familles en logement privé à Limoux et Pomy – 6 visites à domicile.

13 familles de voyageurs, à la suite d'importantes dégradations de l'aire d'accueil de Limoux (présentant des risques pour la sécurité des occupants), la Communauté de Communes a décidé de fermer l'aire d'accueil des voyageurs de Limoux du 22/11/16 au 26/11/2017. Cette fermeture a entraîné un déplacement des voyageurs, pour une partie sur le terrain communal de Flassian à Limoux, pour d'autres sur l'aire d'accueil de Castelnaudary, et dans les départements limitrophes.

21 interventions sur les différents sites.

Commentaires

1. Accompagnement social

L'accompagnement social se fait principalement le mardi après-midi, de 13h à 16h30, au lotissement de Brides. Un accompagnement spécifique auprès d'un jeune couple avec 2 jeunes enfants qui a intégré un logement individuel dans le village de Pomy. Suivi individuel renforcé auprès de la jeune mère, depuis que son conjoint est incarcéré.

- ♦ L'accompagnement social lié au logement reste nécessaire pour les locataires du lotissement :
 - suivi des échéanciers de loyer et de l'assurance habitation (10 logements avec assurance habitation à jour) en lien avec Habitat Audois.
 - suivi des versements APL (CAF / MSA).
- ♦ L'analyse des besoins avec les familles dans le cadre d'une demande d'aide financière :
 - aide au montage des dossiers FUL (3 demandes de FUL Energie).
 - travail en concertation avec l'AS du CMS de Limoux par rapport aux demandes financières « d'aide à la vie quotidienne ».
- ♦ Dans le cadre de la santé :
 - suivi et actualisation CMU-C et aide à la complémentaire santé pour les non-bénéficiaires du RSA (15 dossiers réalisés).
 - renouvellement de l'Apard (fournisseur de matériel médical) pour un monsieur de 85 ans, échanges avec l'association de soins polyvalents à domicile dans le cadre des livraisons d'oxygène (lecture du courrier, transmission avec la famille).

2. Accompagnement emploi

Situation professionnelle stable pour l'année 2017, sur les 20 adultes qui résident au lotissement de Brides.

- 1 salarié en CDI (Communauté de Communes de Limoux),
- 1 salariée en missions d'intérim régulières pour des travaux dans les vignes,
- 1 jeune suivi par la MLOA / dispositif « Garantie Jeunes »,
- 1 jeune apprenti maçon,
- 3 travailleurs indépendants (accompagnement BGE/A.M.I.),
- 4 personnes en recherche d'emploi (plutôt des jeunes),
- 5 mères au foyer,
- 3 retraités,
- 1 bénéficiaire de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).

Pour les 16 familles de voyageurs, 12 bénéficiaires du RSA sont auto-entrepreneurs avec un accompagnement BGE / CEMAFOR / A.M.I. Les hommes ont une activité professionnelle (ravalement de façades, élagage, petit bricolage...). En fait, ils sont polyvalents et peuvent passer du rempaillage au démoussage d'une toiture. Les femmes gèrent le quotidien et aident parfois leur conjoint dans les démarches administratives (déclaration CAF/RSI) car elles maîtrisent davantage les savoirs de base. Aucune n'a de projet professionnel et elles n'envisagent pas la garde de leurs enfants par un tiers. Le voyage est le fondement de leur organisation, il permet le développement économique.

3. Scolarité

La fréquentation scolaire est régulière dans l'ensemble sauf pour 2 familles (identifiées depuis plusieurs mois) où le collège constate un absentéisme récurrent.

Un jeune de 15 ans vient de réussir le Brevet des Collèges. Sa famille le soutient dans son choix d'orientation, il veut devenir maçon, comme son père. Il a été retenu au Centre d'Apprentis de Lézignan pour la rentrée de septembre 2017 et a trouvé un employeur.

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

La situation du lotissement

Fiche contexte

<p>Nombre de familles au 31 décembre 2017</p>	<p>22 familles pour 19 logements, 3 jeunes couples avec enfants sont installés en caravane, chacun sur la parcelle de leurs parents. <u>Total</u> : 86 personnes : - 58 adultes (31 hommes + 27 femmes) - 28 mineurs (12 garçons + 16 filles)</p>												
<p>Habitat</p>	<p>Dans l'ensemble, les familles ont bien investi leur logement. Les aménagements intérieurs sont terminés : cuisine équipée, coin salon confortable... Les aménagements extérieurs sont moins propres et certaines familles s'approprient l'espace libre autour de l'habitation pour y stocker de la ferraille. D'autres ont aménagé cet espace libre de façon harmonieuse et avec goût pour y installer leurs enfants (jeunes adultes) en caravane. Les dépôts de ferrailles et objets divers dans un terrain en extension du lotissement a fait l'objet de signalement et de multiples rappels auprès des habitants.</p>												
<p>Situation sociale et emploi</p>	<p>Sur les 58 adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 37 sont bénéficiaires du RSA : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dont 17 sont sous référence RSA / A.M.I. avec contrat d'engagement ▪ dont 20 ont une référence CMS / MLOA ou BGE pour les micro-entrepreneurs. - 9 jeunes majeurs ayant droit, sans emploi. - 3 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé. - 6 retraités. - 1 salariée (aide à domicile). - 1 jeune stagiaire en formation (savoirs de base). - 1 jeune en apprentissage (section cuisine). 												
<p>Scolarité</p>	<table border="1" data-bbox="464 1296 1469 1706"> <tr> <td>Ecole maternelle de Bram</td> <td>2 élèves</td> <td>1 enfant en grande section 1 tout petit en classe d'adaptation</td> </tr> <tr> <td>Ecole primaire de Bram</td> <td>7 élèves</td> <td>1 CE2 1 CM1 5 CM2</td> </tr> <tr> <td>Collège de Bram</td> <td>7 élèves</td> <td>1 élève en 6° 3 élèves en 5° 2 élèves en 4° 1 élève en 3°</td> </tr> <tr> <td>CNED</td> <td>3 élèves</td> <td>Suite à des problèmes d'adaptation et d'exclusion du collège</td> </tr> </table> <p>La majorité des enfants utilisent le transport scolaire matin et soir.</p>	Ecole maternelle de Bram	2 élèves	1 enfant en grande section 1 tout petit en classe d'adaptation	Ecole primaire de Bram	7 élèves	1 CE2 1 CM1 5 CM2	Collège de Bram	7 élèves	1 élève en 6° 3 élèves en 5° 2 élèves en 4° 1 élève en 3°	CNED	3 élèves	Suite à des problèmes d'adaptation et d'exclusion du collège
Ecole maternelle de Bram	2 élèves	1 enfant en grande section 1 tout petit en classe d'adaptation											
Ecole primaire de Bram	7 élèves	1 CE2 1 CM1 5 CM2											
Collège de Bram	7 élèves	1 élève en 6° 3 élèves en 5° 2 élèves en 4° 1 élève en 3°											
CNED	3 élèves	Suite à des problèmes d'adaptation et d'exclusion du collège											
<p>Partenariat</p>	<p>Collaboration étroite avec l'équipe du CMS de Castelnaudary, les ALI de Carcassonne et de Castelnaudary, la Boutique de Gestion, le Lieu Ressources Insertion de Castelnaudary, les établissements scolaires, le Secours Catholique, la Maison de Services Au Public de Bram, les Mairies de Bram et de Montréal. A ce titre, un espace d'accueil au sein de la Mairie de Montréal a fait l'objet d'une convention entre la municipalité de Montréal et l'A.M.I. Cette initiative partagée, intègre l'objectif de renforcer un accompagnement vers le droit commun.</p>												

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche action n°1

Axe du PDI	Axe 1 - Mesure 1
Personnes chargée(s) de l'action	1 référent RSA
Temps passé en heure et en ETP	4,75 heures, soit 0,135 ETP
Présentation générale de l'action	<p>L'A.M.I. bénéficie de la mission de référent d'insertion socio-professionnelle.</p> <p>Les habitants du lotissement de Saint-Loup sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.</p> <p>Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un parcours personnalisé. - déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours. - établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Conseil Départemental de l'Aude. - suivre les parcours et les renouvellements des contrats d'engagement.
Objectifs	<p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence, à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local :</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté. - apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes. <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p>
Mise en œuvre	<p>Un référent d'insertion, un bureau mis à disposition au Lieu de Ressources de Castelnaudary garantissant la confidentialité.</p> <p>Le jeudi matin sur rendez-vous.</p> <p>Utilise la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation.</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion.
Public visé	Les habitants du lotissement de Brides sous référence RSA/A.M.I. autres orientations de l'ALI.
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à environ 30 bénéficiaires du RSA par an.
Places disponibles	Selon les situations, le parcours de chacun et des demandes du Conseil Départemental de l'Aude.
Modalités d'entrée dans l'action	Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion.
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°1

Les chiffres du RSA

	1er SEMESTRE		2ème SEMESTRE		ANNEE 2017	
Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement	15		18		17*	
Nombre de bénéficiaires (Allocataires, conjoints, enfants)	38		43		40*	
Nouveaux entrants	1		3		4	
Nombre de contrats validés en A.L.I.	10		8		18	
Nombre de contrats ajournés en A.L.I.	0		0		0	
Taux de contrats validés	100%		100%		100%	
Nombre de suspensions (passage E. P.)	2		0		2	
Demande de FAI** + APRE***	0		1		1	
Sorties dispositif	3		0		3	
RSA différentiel	6		7		6*	
SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT	74		61		135	
VIE FAMILIALE ET SOCIALE	38	51%	29	47%	67	50%
Améliorer la gestion du quotidien	10	26%	7	24%	17	25%
Connaître ses droits et pouvoir les utiliser	10	26%	7	24%	17	25%
Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi	15	39%	12	41%	27	40%
Participer à l'environnement social, à la vie sociale	3	7,8%	3	10%	6	9%
LOGEMENT	6	8%	5	8%	11	8%
Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir	2	33%	2	40%	4	36,5%
Etre en mesure de payer ses charges de logement	4	66%	3	60%	7	63%
SANTE	9	12%	11	18%	20	15%
Se soigner	4	44%	5	45%	9	44,5%
Accéder à une couverture sociale	5	55%	6	54%	11	54,5%
BUDGET	10	13%	7	11%	17	12%
Gérer son budget	8	80%	5	71%	13	75,5%
Résorber son endettement	2	20%	2	28%	4	24%
INSERTION PROFESSIONNELLE	11	15%	9	15%	20	15%
Engager une démarche vers l'emploi	4	36%	3	33%	7	34,5%
Définir un projet professionnel	2	18%	2	22%	4	20%
Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences prof.	0	0%	0	0%	0	0%
Se former	0	0%	0	0%	0	0%
Créer ou développer une activité	4	36%	3	33%	7	34,5%
Accéder ou se maintenir dans l'emploi	1	9%	1	11%	2	10%

* moyenne

** FAI = Fonds d'Aide à l'Insertion

*** APRE = Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi

VIE FAMILIALE ET SOCIALE49%

- Accompagnement social individuel en collaboration avec l'éducatrice spécialisée A.M.I. qui intervient dans le cadre de l'appropriation des logements : lecture et rédaction du courrier, aide et suivi des démarches administratives (CAF - RSI – CMU...)
- Echanges réguliers avec le Directeur de l'école primaire de Bram concernant les difficultés d'apprentissage et l'orientation en IME de deux sœurs jumelles scolarisées en CM2.
- Reprise des situations scolaires spécifiques avec les mamans concernées.
- Accompagnement des familles sur des situations personnelles délicates (incarcération d'un proche, maladie, handicap d'un enfant).

LOGEMENT8%

- Travail en concertation avec l'intervenante sociale de l'A.M.I. pour favoriser l'adaptation et l'intégration de la population en logement social individuel (voir fiche action et bilan n°3).
- Echanges réguliers en visites à domicile à l'aire d'accueil de Castelnaudary (où plusieurs voyageurs sont installés).

SANTE15%

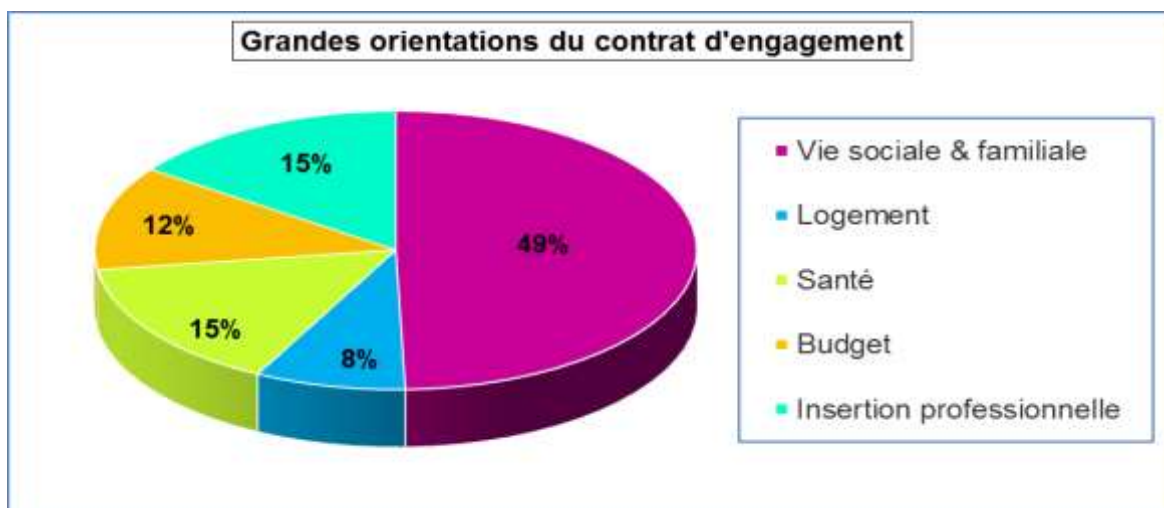
- Contacts avec les médecins généralistes de Bram et Castelnaudary à la demande de l'utilisateur.
- Mobilisation et accompagnement de la personne pour qu'elle entreprenne une démarche de soin en relation avec la problématique santé identifiée (cette population a une forte tendance à réaliser les démarches de soins en urgence, ce qui génère des complications).
- Renouvellement des dossiers CMU et montage de dossier MDPH.
- Prise de contact avec les mutuelles (pour les personnes qui ne bénéficient pas de la CMU-C).
- Etude des dossiers de demande d'aide à la complémentaire santé.

BUDGET12%

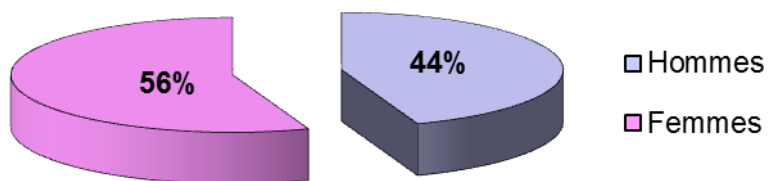
- Accompagnement des personnes, en collaboration avec l'intervenante sociale A.M.I., pour les aider à comprendre l'origine des difficultés car les dettes sont souvent le symptôme d'un dysfonctionnement plus profond (problème de planification, de démarches non effectuées, de loyers impayés (travail avec le bailleur social Habitat Audois...))

INSERTION PROFESSIONNELLE15%

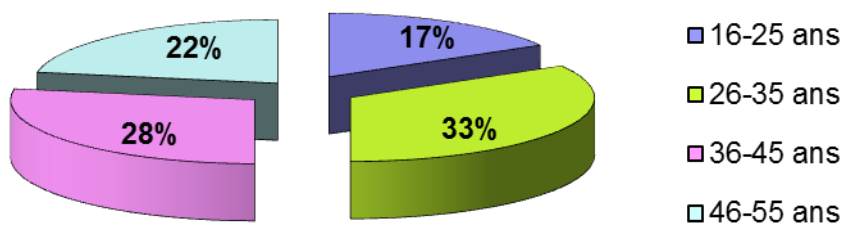
- Accompagnement des personnes qui ont le statut d'auto-entrepreneur avec un passage de relais à la BGE de Castelnaudary.
- Orientation des jeunes ayants droit à la MLOA.
- Participation au Forum Emploi de Bram (2 accompagnements)
- Orientation vers les services en lien avec la recherche d'emploi ou de formation.



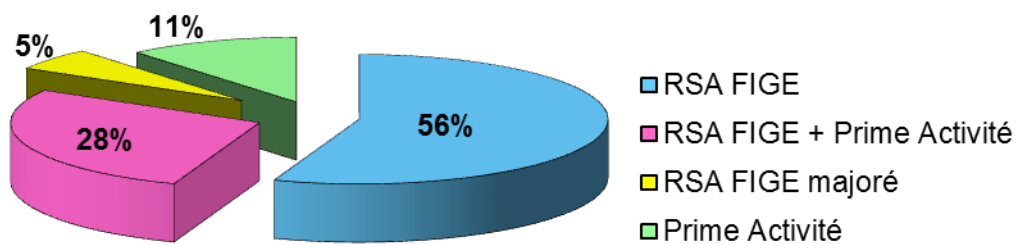
Répartition selon le sexe
ALI Pays Lauragais



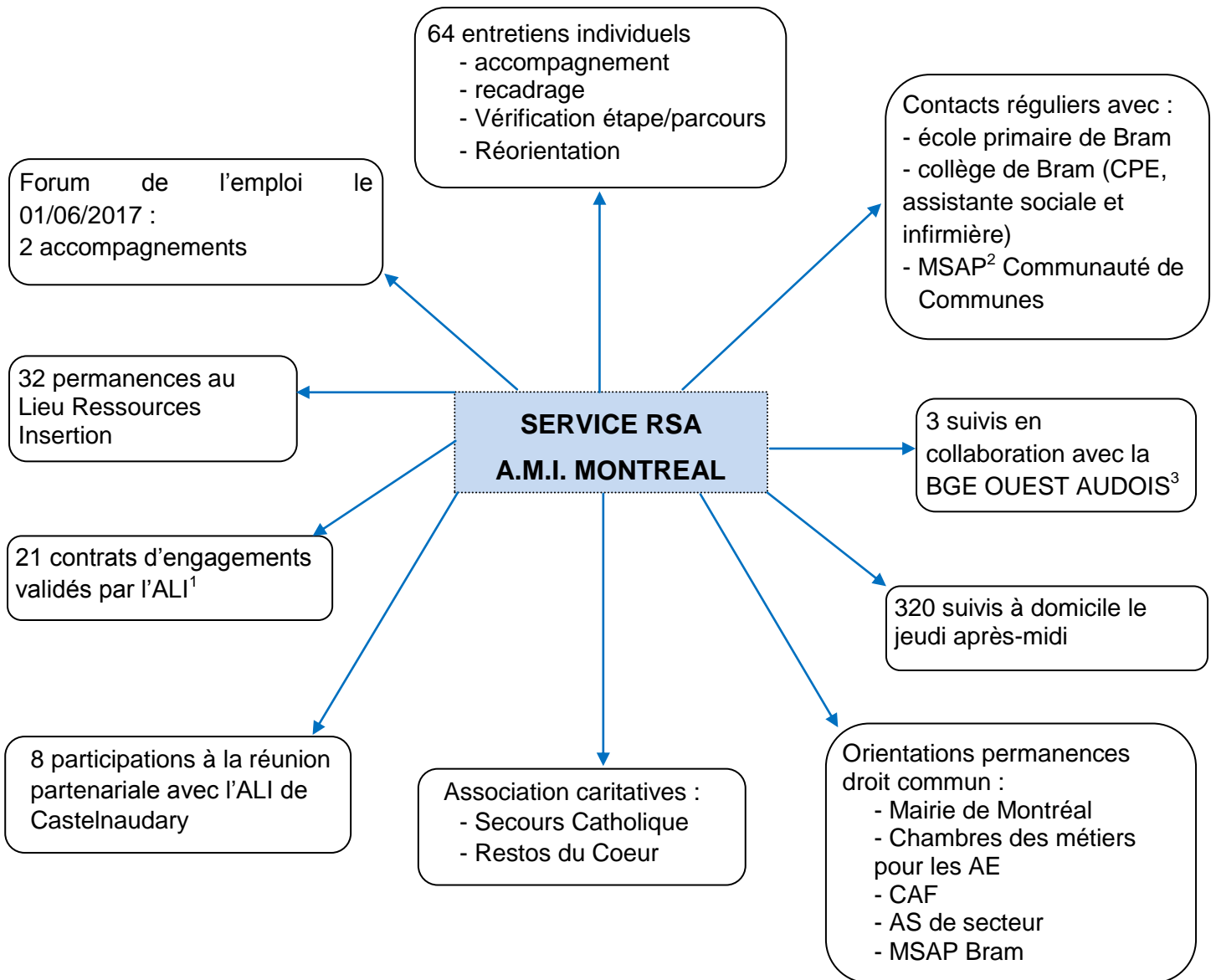
Répartition selon les tranches d'âges
ALI Pays Lauragais



Répartition selon la nature du RSA
ALI Pays Lauragais



PERSONNES MISES EN RAPPORT AVEC LES STRUCTURES PERTENAIRES
DANS LE CADRE DU RSA EN 2017



¹ALI = Antenne Locale d'Insertion

²MSAP = Maison des Services Au Public

³BGE OUEST AUDOIS = Boutique de Gestion à Castelnaudary (Aide à la création ou à la reprise d'entreprise)

Tableau 1 : nombre et répartition des personnes sorties du portefeuille au 31/12/2017

(Indicateurs quantitatifs concernant la typologie des sorties* de portefeuille des RISP** dans l'année)

Motifs des sorties des portefeuilles	Nombre de personnes sorties
Sorties en CUI	/
Sorties en CDD > ou égal à 6 mois ou en CDI	1
Déménagement hors département	1
Augmentation de ressources liées au travail	1
Augmentation des ressources hors travail	/
↳ Dont AAH et invalidité	/
Augmentation des ressources du foyer	/
Radiation CAF pour autre motif	/
Sorties vers autre référence socioprofessionnelle	/
↳ Dont sortie vers Référent CMS	/
↳ Dont sortie vers autre RISP	/
Sorties vers référence Pôle Emploi	/

* Sachant que c'est la sortie la plus "valorisante" pour la personne qui sera prise en compte (pas de sortie pour motif « Formation »).

** RISP = Référence d'Insertion Socioprofessionnelle et Professionnelle

Tableau 2 : évolution de parcours des personnes non sorties du portefeuille au 31/12/2017

(Indicateurs qualitatifs liés à l'évolution du parcours pour toutes les personnes non sorties du portefeuille dans l'année)

Indicateurs d'évolution	Nombre de personnes concernées	
Nombre de personnes ayant engagé au moins une démarche d'insertion	14	
↳ Dont engagement de démarches de soin	3	
↳ Dont RQTH* obtenue	/	
↳ Dont accès à un logement adapté	2	
↳ Dont freins garde d'enfants résolus	/	
↳ Dont permis B acquis	/	
↳ Dont Autonomie des déplacements acquise	/	Nombre total de formations (1)
↳ Dont Formation (s) qualifiante (s) ou non qualifiante (s)	1	
↳ Dont Périodes d'emploi < à 6 mois	3	
↳ Dont autre indicateur d'évolution positive **	5	
Nombre de personnes n'ayant pas engagé de démarche d'insertion	2	

* RQTH = Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

** personnes s'étant (re)mobilisées sur l'année en dehors des autres indicateurs

(1) il s'agit du nombre total de formations ou périodes d'emploi (et non du nombre de jours)

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

L'accompagnement social des familles

Fiche action n°2

Axe du PDI	Axe 1 - Mesure 1
Personnes chargée(s) de l'action	1 référent RSA
Temps passé en heure et en ETP	4 heures, soit 0,114 ETP
Présentation générale de l'action	<p>La référente RSA intervient sur site uniquement à la demande des personnes.</p> <p>Ces temps de rencontre permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi des allocataires RSA ou d'un membre de la famille. - une connaissance fine des problématiques familiales. - la mobilisation d'un partenariat de proximité afin d'apporter des réponses au plus près des problématiques. - la proposition d'une action sociale globale pour l'ensemble des habitants du lotissement.
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien.</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser.</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille.</p> <p>Participer à l'environnement social et à la vie sociale.</p>
Mise en œuvre	Un référent d'insertion, sur site, le jeudi après-midi.
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture vers l'extérieur).</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...).</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences.</p>
Public visé	Les habitants du lotissement Saint-Loup et autres personnes orientées par l'Antenne Locale d'Insertion.
Nombre de participants prévus	Selon les demandes.
Places disponibles	Valable selon les situations et les problématiques rencontrées.
Modalités d'entrée dans l'action	Selon les problématiques et urgences à traiter (priorisation).
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

L'accompagnement social des familles

Fiche bilan n°2

Résultats chiffrés

19 familles concernées – 320 suivis réalisés à domicile pour l'année 2017.

Visites à domicile réalisées, le plus souvent en binôme avec l'intervenante sociale en charge de l'accompagnement et l'insertion liés au logement. Quelques visites à domicile chez des usagers qui ne résident pas au lotissement St Loup, familles qui vivent sur un terrain privé familial à Bram.

Commentaires

1. Accompagnement social

Il se fait prioritairement le jeudi après-midi, de 13h à 16h30.

La référente RSA intervient au domicile de l'utilisateur, ce qui permet d'être au plus près des problématiques. La relation de confiance est établie et permet un accompagnement sur mesure, adapté au rythme, aux demandes, aux capacités de chaque personne.

Ce travail d'accompagnement est la porte d'entrée vers des possibles changements. Il est nécessaire de prendre en compte la personne dans sa globalité, de travailler sur la confiance en soi et sur la levée des freins à l'accès au monde professionnel. Le Travail à domicile est une étape pour l'orientation des personnes vers les services de droit commun. Il est primordial de ne pas se substituer aux services existants.

Une attention particulière est portée aux jeunes adultes pour éviter l'installation dans le dispositif RSA.

Les demandes sociales sont diverses : soutien spécifique d'une famille dont le père est incarcéré, préparation d'un dossier retraite, lien avec la MSAP Piège-Lauragais-Malepère, lien avec l'assistante sociale de secteur.

2. Accompagnement emploi

Peu de changement dans les situations par rapport à l'emploi. Chez les jeunes, le travail n'est pas considéré comme levier important de réalisation de soi. L'accompagnement hebdomadaire consiste à répondre à la demande de l'utilisateur mais aussi à le sensibiliser sur l'intérêt d'enclencher une démarche logique d'insertion : travailler le projet professionnel, acquérir un minimum de savoirs de base, se former, chercher un emploi.

Pour l'année 2017 :

- 1 jeune inscrit dans le dispositif « garantie jeune » à la MLOA de Castelnaudary,
- 1 jeune en contrat d'apprentissage section cuisine,
- 1 jeune en formation professionnelle à Batipole Limoux.

Autant de modèles positifs qui peuvent enclencher une réflexion collective au sein de la communauté et modifier les regards sur le monde de la formation et de l'emploi.

Nous diffusons également l'information sur les emplois saisonniers.

Peu d'orientations vers les chantiers d'insertion car les usagers présentent (pour certains) des problèmes de constance et de continuité dans les démarches (radiations récurrentes de Pôle Emploi, non présentation aux rendez-vous...).

Nous comptons 8 micro-entrepreneurs qualifiés dans les petits travaux de peinture, maçonnerie, élagage...le suivi se fait en collaboration avec la BGE Ouest Audois et CEMAFOR.

3. La scolarité

Au cours de l'année 2017, plusieurs rencontres avec le Directeur de l'école primaire de Bram pour faire le point sur les difficultés d'apprentissage et de comportements des jeunes élèves du lotissement Saint-Loup. Ces situations sont reprises individuellement avec les familles concernées. Une réunion synthèse organisée en novembre pour échanger sur le parcours scolaire et l'éventuelle orientation en IME de deux élèves jumelles de 11 ans.

Au collège, une exclusion définitive en février 2017 suite à de graves incidents.

Participation de 3 élèves à l'atelier santé organisé par l'infirmière et l'assistante sociale le mardi midi.

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

« Accompagnement social des 19 familles à la prise de possession des logements et à leur appropriation »

Fiche action n°3

Personnes chargée(s) de l'action	1 travailleur social
Temps passé en heure et en ETP	17,50 heures, soit 0,5 ETP
Présentation générale de l'action	<p>Accompagnement social de 19 familles dans le cadre de leur relogement en habitat adapté sur le lotissement Saint-Loup. Cet accompagnement comprend 3 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi de l'installation administrative des familles. - facilitation des échanges entre le bailleur Habitat Audois et les locataires. - prévention et traitement des situations particulières. <p>Un travailleur social A.M.I. dédié au suivi social de chaque famille et à la médiation.</p>
Objectifs	<p>Appropriation des logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner l'installation dans les logements, - faciliter l'accès au droit, - faire valoir les droits et les devoirs des locataires, - accompagner les locataires vers une autonomie administrative.
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social (éducatrice spécialisée) intervient en qualité de médiateur social auprès des familles et partenaires les lundis (9h-12h30 et 13h30-17h00), les mercredis (13h30-17h00) et les jeudis (9h00-12h30 ; 13h30-17h00).</p> <p>Une Commission de Suivi et de Médiation (DDCSPP, Habitat Audois, Communes de Bram et Montréal, Conseil Départemental, association A.M.I., cabinet CATHS) examine les situations individuelles et collectives. Elle se réunit 3 fois par semestre.</p> <p>Visites sur site : une fois par semestre, et plus si nécessaire.</p> <p>Echanges entre la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (ou autre professionnel) d'Habitat Audois et le travailleur social A.M.I. pour prévenir les situations locatives en dettes de loyers.</p>
Résultats attendus	Prise de possession progressive des logements par les 19 familles avec respect des devoirs et droits inhérents à tout locataire.
Public visé	Les 19 familles relogées sur le lotissement Saint-Loup
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2017 au 30/06/2017

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

« Accompagnement social des 19 familles à la prise de possession des logements et à leur appropriation »

Fiche bilan n°3

Résultats chiffrés de janvier à juin 2017

19 familles concernées.

18 logements habités à l'année et 1 logement habité pendant les vacances scolaires.

Rencontres régulières et hebdomadaires des locataires à domicile :

- 16 familles présentes régulièrement sur le lotissement (2 fois par semaine ou plus si besoin).
- 2 familles en fonction de leur présence sur le lotissement.
- 1 famille par téléphone selon les besoins car elle est très peu présente.

½ journées de présence sur le site : 80

1. Actions sur l'ensemble des locataires

- suivi du paiement des loyers.
- SAUR : demande étalement paiement facture d'eau.
- EDF : suivi des mensualisations et relais auprès d'EDF Solidarité.
- suivi des assurances habitation.
- établissement des déclarations de revenus.
- relais pour planifier les interventions des entreprises sur le lotissement.

2. Echanges avec Habitat Audois

- échanges de courriels ou échanges téléphoniques sur des dysfonctionnements et des interventions : environ une cinquantaine.
- échanges par courriels avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale sur le suivi des loyers : 10.
- visite programmée sur site avec un responsable d'Habitat Audois : 1.
- réunion avec Habitat Audois : 1.
- rencontres sur site avec les équipes d'entretien d'Habitat Audois : 10.

3. Commission de Suivi et de Médiation au cours de ce semestre

- Comité de pilotage (DDTM) : 0.
- visite sur site (DDTM, Préfecture, Mairie, Habitat Audois) : 0.
- réunion avec les représentants des familles, Habitat Audois, Mairie, Cabinet CATHS : 0.
- réunion mairie MONTREAL : 1.
- réunion Habitat Audois, CATHS, A.M.I.: 0.

4. Dossiers particuliers

- suivi CESU dans le cadre de l'APA (Chèque Emploi Service) : accompagnement déclarations et fiches de salaire (mensuelles) + rendu compte auprès du Conseil Départemental pour les 9 mois de fonctionnement
- CMU : 6 ; MDPH : 1 ; suivis dossier ASPA : 2
- FUL Eau : 5 (tous acceptés)
- aide à la mutuelle, choix de mutuelle... : 2
- suivi hebdomadaire CNED pour une jeune
- accompagnement démarches extérieures : 7
- soutien appuyé d'une famille dont l'un des membres est incarcéré à Perpignan

La vie s'organise dans ce lotissement hors agglomération et éloigné du regard des pouvoirs publics. Les habitants s'installent et réalisent les travaux de défrichage autour de leur habitation. Si la première année, ils se sont cantonnés aux limites de leur parcelle, progressivement, ils s'octroient des terrains à l'arrière de leur maison qu'ils ont aménagée avec goût, déplaçant également les caravanes qui avaient un emplacement exigu. Le terrain du Conseil Départemental situé au fond du lotissement sert pour certains à stocker la ferraille et les carcasses de véhicules. Les amoncellements évoluent en fonction de

la récupération ou de la vente de la ferraille. Ils sont tous conscients que ces annexions ne seront pas pérennes et qu'à terme, ils risquent de devoir revenir aux limites du lotissement.

La rue est encombrée de véhicules qui parfois sont en cours de réparation, ce qui laisse peu de place aux enfants pour jouer. Cependant, lorsqu'ils ne sont pas à l'école, les vélos, les trottinettes ou même les overboards se fauillent dans tous les espaces libres.

Pour la plupart, les intérieurs ainsi que les jardins sont tenus avec soin. Cependant, un travail d'accompagnement et d'éducation est toujours nécessaire pour l'utilisation de l'eau, de l'électricité et des évacuations des eaux usées. A plusieurs reprises, Habitat Audois a dû intervenir pour déboucher les égouts.

Contrairement à l'an passé, l'été s'organise et certains locataires anticipent l'arrivée de la chaleur en investissant dans des tonnelles.

Suivi des impayés

La maîtrise des budgets est plus que délicate car plus les enfants grandissent, plus les ressources diminuent et les charges ne font qu'augmenter. Nous intervenons régulièrement auprès des fournisseurs de consommables pour mettre en place des échéanciers raisonnables mais qui sont parfois difficiles à tenir. Les priorités budgétaires des habitants du lotissement ne sont pas toujours celles du locataire lambda. Lorsque la pression financière est trop importante, ils ont souvent tendance à occulter les factures en instance ou les démarches administratives. L'effet boule de neige qui s'ensuit ne facilite pas les choses. Nous intervenons pour tenter de contrer au maximum ce type de comportement.

Par choix, il n'y a pas de lieu de permanence et c'est directement chez et avec les locataires que les dossiers sont traités. Lorsque la confiance s'est installée, nous pouvons travailler sur la globalité de la situation tant dans les domaines administratifs, financiers, sociaux ou sanitaires...Les échanges sont cordiaux et enrichissants et chacun apprend de l'autre.

Depuis quelques mois, certains se sont abonnés à internet, nous en profitons pour travailler sur le suivi des comptes bancaires, les déclarations CAF ou CESU. Le but étant de rendre les utilisateurs autonomes.

Les échanges avec Habitat Audois, partenariat Habitat Audois / A.M.I.

Les équipes d'entretien d'Habitat Audois passent une à deux fois par semaine sur le lotissement et règlent, dès qu'elles le peuvent, les dysfonctionnements éventuels. Nous communiquons régulièrement soit par courriels soit par téléphone. Les entreprises extérieures prennent contact avec nous pour programmer leurs interventions. Toutes ces personnes sont bien accueillies. Le point est fait régulièrement sur les retards de loyer avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale d'Habitat Audois et nous relayons ces informations auprès des locataires qui, dans la mesure du possible, y remédient au plus vite.

Commission de suivi

Il n'y a pas eu de commission de suivi ce semestre.

Perspectives

De gros chantiers restent en attente sur le suivi des enfants scolarisés au CNED, la lutte contre l'illettrisme des adultes et l'orientation vers l'emploi des jeunes adultes. Des regards bienveillants et extérieurs au lotissement sont indispensables pour limiter des comportements inadaptés et permettre de lutter contre les préjugés dans les deux communautés. Les arcanes de l'administration les amènent parfois à ne pas faire valoir leurs droits ou peuvent engendrer de la frustration qui peut, parfois, déboucher sur de l'agressivité.

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

« Accompagnement social au logement des 19 familles résidentes du Lotissement Saint-Loup »

Fiche action n°3bis

Personnes chargée(s) de l'action	1 travailleur social
Temps passé en heure et en ETP	9 heures, soit 0,25 ETP
Présentation générale de l'action	<p>Accompagnement social de 19 familles dans le cadre de leur relogement en habitat adapté sur le lotissement Saint-Loup. Cet accompagnement comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement social en direction des services publics, - aide et un soutien aux démarches relatives au logement, - prévention et traitement des situations particulières. <p>Un travailleur social A.M.I. dédié au suivi social de chaque famille et à la médiation.</p>
Objectifs	<p>Locataires à part entière « en devenir » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser les relations entre les habitants et le bailleur social, - faciliter l'accès au droit commun, - faire valoir les droits et les devoirs des locataires, dans le respect des valeurs de la République, - développer l'autonomie administrative des locataires, - contribuer à l'inclusion sociale, professionnelle et culturelle des personnes, - promouvoir la citoyenneté
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social (éducatrice spécialisée) intervient en qualité de médiateur social auprès des familles et partenaires les lundis (13h30-18h00), et les jeudis (13h30-18h00). Echanges entre la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (ou autre professionnel) d'Habitat Audois et le travailleur social A.M.I. pour prévenir les endettements liés aux charges locatives. Une permanence dans les locaux de la Maison du Service Au Public (MSAP) de Montréal, tous les lundis de 14h à 18h (depuis fin octobre 2017).</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilisation, - Respect des droits et devoirs, - Réduire les situations d'endettement.
Public visé	Les 19 familles relogées sur le lotissement Saint-Loup
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

« Accompagnement social au logement des 19 familles résidentes du Lotissement Saint-Loup »

Fiche bilan n°3bis

Résultats chiffrés de septembre à décembre 2017

19 familles concernées

18 logements habités à l'année et 1 logement non encore investi.

Rencontres régulières et hebdomadaires des locataires à domicile :

- 17 familles présentes régulièrement sur le lotissement (2 fois par semaine ou plus si besoin)
- 2 familles en fonction de leur présence sur le lotissement

Demi-journées de présence sur le site : 20

Demi-journées de présence en permanence : 9

Visites à domicile : 47. Elles ont concerné 9 familles et varient selon les besoins et problématiques : de 1 à 11 visites selon la famille. Elles sont complétées par des échanges informels sur site en dehors des logements : 31 contacts concernant 13 locataires.

1. Actions sur l'ensemble des locataires

- Suivi du paiement des loyers,
- Aide à la compréhension de la nouvelle législation APL (réduction de 3 à 5 € à compter du 1^{er} octobre 2017),
- Aide à la compréhension des courriers (CAF, CPAM, SAUR, EDF, impôts, trésor public...),
- Classement et tri du courrier administratif,
- Facilitation auprès des organismes publics : adaptation aux nouveaux modes de paiement (passage des espèces au prélèvement automatique),
- Prélèvements automatiques : sensibiliser certaines familles à approvisionner leur compte à date fixe, selon l'organisme préleveur,
- Travail sur la compréhension : relevés de compte, quittance de loyer, factures et consommation...,
- Travail sur les codes confidentiels pour l'accès aux différents sites et aux informations dématérialisées,
- EDF : suivi de situations particulières,
- Suivi des assurances d'habitation,
- Travaux à réaliser ou en cours : médiation entre le gestionnaire Habitat Audois de secteur et les habitants,

2. Echanges avec Habitat Audois

- Le Gestionnaire de secteur et son agent technique :
 - ♦ Rencontres et travail sur site : 4
 - ♦ Échanges de courriels ou échanges téléphoniques avec Habitat Audois (gestionnaire) sur des dysfonctionnements et des interventions : environ 40
 - ♦ Rencontres sur site avec les équipes d'entretien d'Habitat Audois : 3
- La Conseillère en Economie Sociale et Familiale :
 - ♦ Échanges par courriels sur le suivi des loyers : 20
 - ♦ Réunions de travail dans les locaux Habitat Audois : 2

3. Dossiers particuliers

- Renouvellement de CMU : 1,
- Orientation vers une assistance sociale de secteur : 2
- FUL EDF : 1
- Aide à la mutuelle, choix de mutuelle... : 1 adhésion
- Médiation auprès d'un organisme de crédit : démarches en raison de la perte du contrat de crédit
- Orientation vers la Banque de France pour un dossier de surendettement
- Suivi santé : 1 demande ALD, médiation avec médecins spécialistes

- Actualisation Pôle Emploi : mensuellement pour une même personne
- Information puis orientation vers la mission locale de secteur pour deux jeunes
- Contacts téléphoniques et courriers auprès d'un huissier de justice concernant un contentieux avec ERDF,
- Suivi incarcération : médiation entre le client (anciennement incarcéré) et son avocat, suite à un contentieux familial avec l'avocat,
- Relances auprès d'une compagnie d'assurance auto pour une résiliation de contrat : 3 courriers

Contexte de l'action

En réponse à la fin du financement par Habitat Audois des 17h00 d'intervention sociale, la Préfecture s'est engagée à prolonger cette action à hauteur de 9h00 hebdomadaires d'accompagnement auprès de ces familles.

De ce fait, les missions actuelles sont recentrées sur les questions de logement. La nouvelle intervenante a pris ses fonctions le 4 septembre, permettant la continuité de l'accompagnement proposé depuis l'installation des familles en décembre 2015 dans leur nouveau logement.

Le mode d'habité

De manière générale, l'ensemble des familles a réellement investi son nouveau lieu de vie : les pièces sont aménagées avec goût et les habitants expriment un sentiment de fierté, de bien être à avoir un « chez soi ». Ils apprécient de bénéficier d'espaces propres pour les différents membres de la famille (une chambre pour les enfants), d'avoir la possibilité de s'isoler par moments... par opposition à un mode de vie en caravane.

Ces nouvelles habitations, n'ont pas pour autant changé leur mode de vie : l'extérieur revêt un caractère essentiel. Beaucoup de jardins sont aménagés et accueillants. Cette nécessité de vie en extérieur a poussé certains à investir des espaces (derrière leur logement) en dehors de tout cadre légal, les mettant en délicatesse avec les bailleurs et autres propriétaires.

Le ferrailage et autres petits travaux de mécaniques perdurent sur les espaces collectifs et autres lieux, dont un terrain du Conseil Départemental. Ce qui contribue à la dégradation du lotissement, à alimenter les nuisances visuelles depuis la route et les préjugés à leurs égards.

Suivi des impayés

5 situations complexes qui nécessitent un travail significatif de partenariat autour d'impayés de logement remontant au premier semestre 2017. D'un commun accord avec la CESF en date du 11 novembre, un courrier de relance a été adressé aux locataires (12/12/2017) par le bailleur en vue de régulariser leur situation. Un accompagnement renforcé sera poursuivi afin de faire prendre conscience aux familles de leur place de locataire et des obligations qui en découlent.

Certains locataires, ont un mode de consommation qui n'est pas en adéquation avec leurs ressources. Les charges inhérentes à la vie quotidienne (loyer, eau, électricité, assurance), ne sont pas prioritaires dans leurs dépenses et gestion de leur budget. La corrélation entre la consommation et le montant de la facture n'est pas effective pour ce public qui vivait il y deux ans encore, en caravane.

L'ensemble de ces familles n'avaient pas appréhendé les charges et obligations liées au statut de locataire. Cet état de fait, génère de la frustration, du mécontentement qui alimentent un sentiment d'exclusion.

Dans le cadre de cette action, qui vise à accompagner ces familles vers un statut de locataire « responsable » et de citoyen « plein et entier », l'intervenant social doit composer avec des usagers qui ne projettent pas les mêmes objectifs et représentations en termes d'insertion et d'inclusion.

Les échanges avec Habitat Audois, partenariat Habitat Audois / A.M.I.

La collaboration entre les équipes d'Habitat Audois et le travailleur social est particulièrement constructive à raison de quatre rendez-vous sur le terrain depuis le 21 septembre dernier. Les locataires viennent au-devant des intervenants pour formuler leurs demandes. Le personnel d'Habitat Audois fait remonter avec efficacité des bons techniques au siège, prend contact avec les entreprises spécialisées ou intervient pour gérer les situations d'urgence. Le partenariat s'exerce par contact téléphonique, par mail et les deux parties réalisent des rapports écrits sur le suivi des travaux en cours ou à faire.

Perspectives

Plusieurs pistes d'accompagnement social peuvent être envisagées en cette fin d'année 2017 et apparaissent comme un vaste chantier à porter auprès du public du lotissement Saint-Loup.

Elles concernent, en premier lieu, la relation des locataires vis-à-vis des documents et des administrations, dans un contexte de généralisation de la dématérialisation et de la nécessité de maîtriser l'utilisation du numérique pour accéder aux services publics et faire valoir ses droits : à titre d'exemple, approvisionner un compte bancaire pour honorer ses échéances, appréhender son dossier CAF, CPAM, HABITAT AUDOIS, EDF, IMPÔTS,... en accédant aux sites internet par la connaissance des codes et identifiants personnels.

Un projet de tri sélectif pourra être proposé aux locataires de Saint-Loup faisant suite à des demandes de certains souhaitant un plus grand nombre de containers pour leurs ordures ménagères. Après contact pris auprès de la Mairie de Montréal et du SMICTOM de Castelnaudary, le travailleur social est en mesure de mener en 2018 une action commune sur le tri sélectif avec l'animatrice du SMICTOM. Cette action a pour objectif d'atténuer les dépôts sauvages.

De nombreuses requêtes des locataires ont été formulées auprès de l'intervenante A.M.I. concernant l'aménagement d'une aire de jeux et d'un petit terrain de foot sur site. Ces différentes demandes peuvent donner lieu à un travail de concertation et participatif de la part des habitants, permettant ainsi de les amener à développer une attitude citoyenne responsable, notamment au niveau des demandes et revendications, de manière respectueuse, sans exprimer de violence, ni agressivité.

D'autres sollicitations qui émanent d'un groupe de jeunes adultes âgés de 19 à 27 ans ne peuvent pas être examinées au regard des heures imparties au travailleur social A.M.I. Elles portent sur le désir de ces jeunes d'adhérer à des activités de loisirs mais aussi sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Toutes ces actions feraient lien avec le quotidien de la population et peut avoir un impact sur leur vie sociale dans une proximité et implication locale.

Conclusions

Au regard de la situation globale du lotissement Saint-Loup, un travail d'accompagnement à la vie citoyenne (responsabilité et autonomie) est nécessaire pour convoquer les familles installées.

Le quota horaire d'intervention sociale (9 heures par semaine) ne permet pas à ce jour une prise en charge qualitative auprès des familles. Actuellement, l'intervention sociale mise en œuvre a pour but de canaliser et atténuer les situations d'urgence et de préserver le lien social.

La situation globale laisse apparaître une nécessité d'accompagnement à visée inclusive. Un suivi social renforcé des parcours des familles est essentiel pour prévenir l'isolement et le repli communautaire, le décrochage scolaire, l'extension et les dépôts sauvages sur les terrains privés, la dégradation des conditions de vie et d'hygiène sur la cité.





MONTREAL

